



PROCÈS-VERBAL  
de l'assemblée générale  
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN  
tenue le 4 novembre 2015  
Salle Marcel-Pepin, au Centre St-Pierre, Montréal

*Notre cœur bat à gauche*

## PRÉSENCES

### Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente  
Manon Perron, secrétaire générale  
Alain Ouimet, 1<sup>er</sup> vice-président  
Patrice Benoît, trésorier  
Suzanne Audette, 2<sup>e</sup> vice-présidente

### Conseil syndical

Judith Huot, santé et services sociaux  
Richard Bousquet, environnement et dével. durable  
Madeleine Ferland, éducation  
Kim Boyer, CASS  
Étienne Guérette, jeunes  
Michèle St-Denis, solidarité internationale  
Ramatoulaye Diallo, immigr. et relations ethnocult.  
Normand Marc Croteau, LGBT (substitut)

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

## 1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

D'entrée de jeu, la présidente annonce une assemblée très chargée, elle revient sur un ou deux éléments qui ont marqué l'actualité. Y'a pas que les travailleurs et les travailleuses du secteur public qui ont fait la grève. Il faut souligner la grève historique des groupes communautaires les 2 et 3 novembre. À l'instar de la CSN, le conseil central a évidemment soutenu ce mouvement massif de 1300 groupes communautaires qui ont fermé leurs portes et ont manifesté leur colère dans plusieurs marches régionales. Elle rappelle que le désengagement de l'État depuis plusieurs années, alourdit le travail des groupes communautaires. Le sous-financement chronique que subissent ces organisations, combiné aux multiples compressions dans les programmes sociaux et les réseaux de la santé et de l'éducation ajoutent une pression supplémentaire. En œuvrant auprès des personnes marginalisées et précaires, ces organisations jouent un rôle crucial comme moteur du progrès social.

Dans un autre ordre d'idée, nous avons été choqué-es par les révélations d'allégations de sévices, d'abus de pouvoir et d'agressions sexuelles à l'endroit des femmes autochtones de Val-d'Or par des policiers de la Sûreté du Québec. Ce qui est en lien direct avec la touchante présentation de Viviane Michel, lors de notre dernière assemblée générale, qui témoignait de la violence dont sont

victimes nos sœurs autochtones disparues ou assassinées. Le conseil central, à l'instar de la CSN, a donné un appui public à la demande de la coalition des peuples autochtones demandant au gouvernement du Québec d'enquêter sur les agissements de la police de Val d'Or.

On a enfin dit bye bye à Harper le 19 octobre dernier! Les réjouissances seront de courte durée, parce que même si on se débarrasse de lui, les urnes ne remplaceront pas nos luttes!

Depuis quelques assemblées générales, les interventions se font par alternance hommes-femmes. Mais, force est de constater que, si on est à peu près kif kif quant à la participation, il en est tout autrement quant à la proportion de femmes qui prennent la parole. Il s'agit d'un enjeu de démocratie syndicale. Participer au débat, c'est prendre sa place dans l'espace démocratique. Il est important qu'on entende le point de vue de tout le monde afin d'enrichir nos délibérations et je vous invite à faire en sorte que toutes et tous se sentent à l'aise d'intervenir. Bref, la présidente souhaite que les choses changent jusque dans ce qui apparaît comme des détails parce que c'est justement là que le diable se cache!

## **2. APPEL DES DIRIGEANTES ET DES DIRIGEANTS**

Manon Perron fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

## **3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD**

Dominique Daigneault souligne la présence, par téléphone, d'un délégué du Grand Nord, Nicolas Chénard du STT des dispensaires de la Baie d'Hudson, à notre assemblée générale.

## **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Manon Perron présente l'ordre du jour :

1. Ouverture
2. Appel des dirigeantes et des dirigeants
3. Présence des délégué-es du Grand Nord
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2015
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et des nouveaux délégués
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations

- Secteur public (invitée : Francine Lévesque)
  - Campagne *mieux en bouteille* (invité : Sylvain Moreau)
10. Point sur l'austérité : Éducation
- Coalition *Je protège mon école publique* (invitée : Pascale Grignon)
  - Campagne *Sauvons les centres d'éducation populaire* (Louise Montgrain)
  - Manif de l'ASSÉ : (invitée : Myriam Leduc)
11. Divers
- tirage moitié/moitié pour les sans-abris

**Il est proposé par Marie-Hélène Plourde  
appuyé par Marie-Thérèse Charron**

Que l'on adopte l'ordre du jour en changeant l'ordre de certains points.

**ADOPTÉ**

**5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 OCTOBRE 2015**

**Il est proposé par Marc Garon  
appuyé par Simon Turbide**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2015, tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**6. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS**

**Il est proposé par Annik Patriarca  
appuyé par Charles Sainte-Marie**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

**7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES**

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Roger Davidson**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

STT de Fondation - CSN

Maxime Bournival AGO

STT de Fondation - CSN

Sophia Alvarez AGS

SEE du CHUM - CSN

Alain Gaudrault AGO

SEE du CHUM - CSN

Arianne Carmel-Pelosse AGO

STT du CRDITED de Montréal - CSN

Catherine Cantin AGO

SNEE de la CSDM (CSN)

Bernard Goulet AGS

SNEE de la CSDM (CSN)

Valery Robichaud AGO

## **ADOPTÉ**

### **8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS**

Manon Perron présente les syndicats à affilier

**Il est proposé par Marie-Hélène Plourde**

**Appuyé par Chantal Morin**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine le syndicat suivant.

Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval – CSN : **Centre de la petite enfance Le Jardin de la relève**

## **ADOPTÉ**

### **9. CONFLITS ET MOBILISATIONS**

#### **Campagne mieux en bouteille**

Manon Perron invite Sylvain Moreau, président du STT de la brasserie Labatt, Robert Daneau, également du STT de Labatt et David Bergeron-Cyr, président de la Fédération du commerce, à faire part à l'assemblée de la campagne « santé à l'environnement »

La question de privilège concerne la campagne « Santé à l'environnement » menée par une alliance intersyndicale. Cette alliance regroupe trois syndicats présents dans le secteur brassicole au Québec, soit le STT de la brasserie Labatt (CSN), les Teamsters section locale 1999 division Molson et la section locale 501 des TUAC. La Fédération du commerce (CSN) est en appui au STT de la brasserie Labatt (CSN)

dans cette alliance. L'objectif de la campagne est de valoriser l'utilisation par l'industrie brassicole d'un contenant à remplissage multiple (CRM), soit la « bouteille brune décapsulable » pour la vente de la bière. Deux raisons motivent principalement cette position, soit l'environnement et l'emploi.

En effet, la bouteille brune est réutilisée de 12 à 17 fois avant d'être concassée et recyclée afin de produire du nouveau verre. Cette opération donne donc plusieurs vies à un contenant avant qu'il soit récupéré. Ce qui est tout à fait en accord avec la stratégie de gestion des produits en fin de vie des 3R en environnement : **Réduire** la quantité de produits qui arrivent en fin de vie, **Réutiliser** des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets et finalement **Recycler** les matières premières. Ce qui n'est pas le cas des contenants à remplissage unique (CRU) tels que les canettes ou les bouteilles vertes ou blanches, comme celles qui contiennent les bières importées, et qui sont directement envoyées au recyclage après avoir été utilisées une seule fois.

En plus d'être le contenant le plus écoresponsable, le CRM est aussi créateur de centaines d'emplois au Québec. Pour les brasseries Labatt et Molson, ce sont près de la moitié des emplois qui sont reliés, de près ou de loin, à la production de la bière vendue dans des CRM. En effet, en plus des camionneurs qui doivent rapporter les bouteilles vides, elles doivent être lavées avant d'être réutilisées. De plus, une ligne de production de bière en bouteille nécessite plus de main-d'œuvre qu'une ligne de production pour de la bière en canette. En matière d'emploi, il ne faut pas oublier que les bières importées qui sont vendues dans des CRU tels que des bouteilles vertes ou blanches ne sont pas brassées au Québec.

Depuis quelques années, les grandes compagnies brassicoles favorisent la vente de la bière dans des CRU au Québec. Pour la canette, il s'agit déjà d'une tendance très lourde aux États-Unis et dans d'autres provinces canadiennes.

N'oublions pas que le marché de la bière est fortement mondialisé. Il est dominé, malgré les nombreuses marques disponibles sur les étagères, par un oligopole de quelques compagnies. Anheuser-Busch InBev par exemple est un groupe brassicole belgo-brésilien qui détient les brasseries Labatt et Alexander Keith's au Canada ou Budweiser aux États-Unis. Cette entreprise est le plus grand brasseur au monde de par le volume de bière brassée. En 2014, elle comptait dans son portfolio plus de deux cents marques de bières telles que : Stella Artois, Beck's, Brahma, Hoegaarden, Leffe... Ces dernières bières sont considérées comme des bières *Premium* par l'entreprise et elles sont fortement publicisées auprès des consommateurs au détriment d'autres marques domestiques par exemple. Tel que nous l'avons expliqué plus tôt, ces bières importées ne sont pas vendues dans des CRM, mais dans des CRU et elles ne sont pas brassées au Québec. Elles sont donc moins écoresponsables et génèrent moins d'emplois.

Pour la canette, il faut savoir qu'il existe une entente négociée, sous la supervision du ministère de l'Environnement, entre l'Association des Brasseurs du Québec (Labatt,

Molson et Sleeman) et Recyc-Québec concernant un système de consigne privé pour les fabricants de bière. Cette entente existe depuis 1984. L'objectif de celle-ci est de promouvoir, développer et favoriser la réutilisation, la récupération et le recyclage des contenants de l'industrie. L'entente prévoit des pénalités pour chaque CRU vendu au-delà de 37,5 % des ventes totales d'une compagnie. Malgré cette pénalité, Molson et Labatt ont toutes deux dépassé ce plafond. La mondialisation des marchés et une guerre de prix ont finalement causé une augmentation fulgurante des ventes dans des contenants en aluminium.

**Attendu** les positions politiques de la CSN en matière d'environnement et de développement durable;

**Attendu** l'importance de la stratégie de gestion des produits en fin de vie des 3R;

**Attendu** que le contenant à remplissage multiple (CRM) est le contenant optimal en matière de respect de l'environnement au Québec;

**Attendu** l'importance des CRM pour l'emploi chez Labatt et Molson à travers la province de Québec;

**Attendu** la concurrence internationale de l'industrie brassicole et de la pression que celle-ci exerce sur l'industrie brassicole québécoise;

**Il est proposé par Marjolaine Aubé**

**Appuyé par Virginie L'Hérault**

Que les délégué-es de l'assemblée générale du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN donnent leur appui à la campagne « Santé à l'environnement », entre autres en aimant la page facebook <https://www.facebook.com/mieuxenbouteille>

**ADOPTÉ**

### **Négociation du secteur public**

Francine Lévesque, 1<sup>re</sup> vice-présidente de la CSN, responsable de la négociation du secteur public, fait le point sur l'état des travaux aux tables sectorielles et au niveau national. Malgré des pourparlers qui piétinent, les rencontres se poursuivent. Après cette présentation, une période d'échanges a permis aux délégué-es d'exprimer leur satisfaction quant aux actions de perturbations. Les mandats de grève forts et majoritaires se sont concrétisés sur les lignes de piquetage des premières journées de grève. Les délégué-es ont également exprimé leurs préoccupations devant l'éventualité de l'imposition d'un décret.

**Attendu** la lutte légitime des travailleurs et des travailleuses du secteur public;

**Attendu** l'attitude méprisante du gouvernement et le manque d'avancées de la négociation;

**Attendu** que cette négociation s'inscrit dans un contexte d'austérité qui attaque les services publics;

**Il est proposé par Judith Huot  
Appuyé par Robert Poisson**

**Que le CCMM–CSN** invite ses syndicats affiliés à appuyer les travailleuses et les travailleurs du secteur public, notamment en allant les appuyer sur les piquets de grève les 16 et 17 novembre et les 1, 2 et 3 décembre prochain.

**ADOPTÉ**

## **10. POINT SUR L'AUSTERITE : ÉDUCATION**

### **Coalition *Je protège mon école publique***

Manon invite madame Pascale Grignon, Yann Omer Kassin et Madeleine Ferland à s'adresser à l'assemblée sur le mouvement *Je protège mon école publique* initiée par un regroupement de parents. Cette coalition est née au printemps dernier en réaction aux nombreuses compressions imposées à la CSDM pour s'étendre ailleurs au Québec. Ce groupe se veut apolitique, mais engagé à revendiquer un financement adéquat du réseau de l'éducation et réclame une solution au problème de surpopulation dans les classe et un accès aux services spécialisés pour les enfants en difficulté. Cette présentation est suivie d'une période d'échanges et de discussions.

**Attendu que** les compressions budgétaires en éducation;

- Affectent les services aux élèves, entraînent de nombreuses pertes d'emplois et détériorent les conditions de travail;
- Minent les chances de réussite des jeunes, particulièrement celles et ceux qui auraient le plus besoin de soutien;
- Accentuent les inégalités sociales en privant les enfants de services que les familles les moins nanties ne pourront obtenir ailleurs;
- Affectent la capacité du réseau public d'éducation à remplir convenablement sa mission;

**Attendu que** « Je protège mon école publique » est un mouvement citoyen créé par un regroupement de parents soucieux de protéger l'école publique et l'avenir des enfants;

**Attendu** l'importance d'une solidarité la plus large possible quand il s'agit de défendre nos services publics et la justice sociale,

**Il est proposé par Nicola Grenon  
Appuyé par Maxime Vallée-Landry**

Que la CCMM–CSN appuie le mouvement citoyen *Je protège mon école publique* et invite ses syndicats à faire de même, en participant aux actions du mouvement dont les chaînes humaines qui entourent les écoles et à la grande mobilisation du 20 novembre, devant l'Assemblée nationale du Québec.

## **ADOPTÉ**

<https://www.facebook.com/jeprotegemonecolepublique/>

### **Campagne *Sauvons les Centres d'éducation populaire***

Manon Perron invite madame Louise Montgrain, directrice générale du Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve à informer l'assemblée sur la campagne de soutien aux Centres d'éducation populaire. Madame Montgrain expose les problèmes que le regroupement rencontre dans ses pourparlers avec Québec. Le gouvernement refuse de leur accorder un financement récurrent et refuse également de reconnaître la mission des Centres d'éducation populaire auprès des communautés. Les questions et commentaires qui suivent la présentation permettent de préciser les objectifs de cette campagne.

**Attendu que** le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN considère que l'éducation populaire joue un rôle majeur dans la lutte à la pauvreté;

- Que les six Centres d'Éducation Populaire de Montréal (CEP) sont menacés de fermeture à cause des compressions imposées dans le milieu de l'éducation par le gouvernement Couillard;
- Que le ministre de l'Éducation, M. François Blais, refuse de leur accorder le financement annuel récurrent de 750 000 \$ nécessaire à leur survie à partir de juin 2016;
- Que les CÉP viennent en aide à plus de 6000 familles dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal;
- Que les CÉP rejoignent, entre autres, des personnes marginalisées qui ne parviennent pas à accéder aux lieux formels de socialisation et d'éducation;
- Que les CÉP jouent un rôle indispensable pour répondre aux besoins de développement personnel et social des individus ainsi qu'aux demandes éducatives qui améliorent la vie des gens du quartier;



- Qu'à travers leur contribution à la mission générale du système d'éducation, les CÉP offrent un milieu de vie qui permet aux gens du quartier de briser l'isolement, de se découvrir une capacité d'apprendre et de s'émanciper;
- Que l'éducation populaire est reconnue par l'UNESCO comme un des piliers essentiels de l'éducation des adultes;
- Que la réalisation de la mission des Centres d'éducation populaire devrait être assurée par l'État;
- Que le CCMM-CSN considère que les CÉP jouent un rôle majeur dans la lutte à la pauvreté;

**Il est proposé par Richard Bousquet  
Et appuyé par Axtli Viau**

Que l'assemblée générale du CCMM-CSN appuie la campagne de l'InterCÉP « 30 jours pour sauver les CÉP » visant à trouver une solution durable à la situation financière des six CÉP de Montréal et invite ses syndicats à faire de même en allant sur la page web prévue à cette fin <http://sauvonslescep.com>.

**ADOPTÉ**

**Manif de l'ASSÉ**

Dominique invite Myriam Leduc à se joindre à l'exécutif afin de faire le point sur la manif de l'ASSÉ qui aura lieu demain le 5 novembre. Cette manifestation s'inscrit dans la volonté de l'ASSÉ de contribuer à un front uni qui s'oppose aux politiques d'austérité. Cette manifestation est également en appui aux employé-es du secteur public qui sont en négociation du renouvellement de leur convention collective. Une période d'échanges suit cette présentation.

**Attendu que** le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN a contribué à bâtir un front uni contre les politiques d'austérité du gouvernement Couillard;

**attendu qu'**un tel front exige une solidarité entre les groupes qui défendent la préservation du rôle de l'État et un réinvestissement massif dans les services publics;

**attendu que** les employé-es du secteur public exercent des mandats de grève pour obtenir de meilleurs conditions de travail et que les groupes communautaires sont également sortis en grève les 2 et 3 novembre;

**attendu que** plusieurs associations étudiantes de l'ASSÉ emboîtent le pas dans le mouvement de grève ;

**attendu que** l'austérité est un choix idéologique et politique qui ferme la porte à toutes alternatives fiscales revendiquées par de nombreux groupes;

**attendu que** seul un rapport de force sans équivoque peut faire fléchir ce gouvernement sur ses mesures d'austérité;

**Il est proposé par Bertrand Guibord  
Appuyé par Manon Arsenault**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN** invite ses syndicats affiliés à participer à la manifestation organisée par l'ASSÉ « Nous savons que nous ne sommes pas seul-e-s »

### **ADOPTÉ**

Évènement

<https://www.facebook.com/events/952365634838812/>

Afin de poursuivre l'assemblée générale au-delà de l'heure prévue, conformément à l'article 21 des statuts et règlements.

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri  
Appuyé par Mario Thibault**

De prolonger l'assemblée générale de 30 minutes.

### **ADOPTÉ**

Le délégué du conseil central Richard Bousquet, responsable du front de lutte environnement et développement durable, présente la proposition qui suit.

### **Proposition d'annulation de l'assemblée extraordinaire du mois de novembre**

**Attendu que** le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN et ses syndicats affiliés sont engagés dans la mobilisation de la négociation du secteur public et dans la lutte contre l'austérité;

**attendu** l'organisation et la planification de la mobilisation pour exercer les mandats de grève prévus les 9 et 10 novembre pour les syndicats du Nunavik et du Centre de santé et des services sociaux cri, ainsi que les 16 et 17 novembre pour les syndicats de Montréal et de Laval;

**attendu** que les dates de grève nationale sont prévues les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre;

**attendu que** la FNEEQ tient un conseil fédéral les 18,19 et 20 novembre et que la FSSS tient également un conseil fédéral du 23 au 27 novembre;

**attendu que** la FEESP tient des rencontres de secteurs les 30 octobre et les 5, 6, 23 et 24 novembre qui réunissent les syndicats du secteur scolaire et du secteur soutien cégep;

**attendu que** deux rencontres du conseil régional de mobilisation sont prévues en novembre;

**attendu** la participation du conseil central et de ses syndicats à l'ensemble des actions de mobilisation prévues au cours du mois de novembre par nos alliés pour dénoncer l'austérité (grève du mouvement communautaire, manifestation de l'ASSÉ et celle de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics).

**Il est proposé par Richard Bousquet  
Appuyé par Axtli Viau**

**Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN annule l'assemblée extraordinaire de novembre portant sur l'austérité.**

**ADOPTE**

## **11. DIVERS**

Manon Arsenault procède au tirage du moitié-moitié pour venir en aide aux sans-abri. La gagnante est Suzanne Leblanc de la Cité de la santé.

- 5 novembre : manif de l'ASSÉ, à 13 h, parc linéaire de la Commune. *Nous savons que nous ne sommes pas seul-e-s !*
- 20 novembre : à midi, Grande manifestation devant l'Assemblée nationale *Tous unis pour défendre l'école publique.*
- 26 novembre : 17 h, 5 à 7 des entraïdantes et entraïdants, salle Michel Chartrand, conseil central. Confirmez votre présence à [julie.belanger@csn.qc.ca](mailto:julie.belanger@csn.qc.ca) ou au 514 598-2222.
- 28 novembre : Manifestation unitaire *Saccage austère, réplique populaire !* 13 h, au parc Jarry (coin Saint-Laurent et Jarry)
- 29 novembre : Marche pour le climat, à Ottawa, à la veille de la Conférence des Nations unies pour le climat. Départ de la CSN en autobus à 9 h, retour à Montréal vers 18 h.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé par Robert Poisson  
appuyé par Judith Huot**

Que l'on ajourne immédiatement.

**ADOPTÉ**

La réunion est levée à 22 h 15.

Dominique Daigneault  
Présidente

Manon Perron  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 78*

*Femmes : 39*

*Hommes : 39*

*Officiel-les : 77*

*Substituts : 1*